



Clermont-Ferrand, le 29/09/2021

Monsieur le Directeur Général  
Madame la Directrice de site  
Madame la Présidente du CHSCT GM

Objet : Demandes en lien avec le parking GM.

Monsieur le Directeur Général,

Nous avons été interpellés par des agents qui ont vu leurs véhicules verbalisés et mis en fourrière pour stationnement gênant sur le parking principal du CHU site GM, le 22/09/2021.

Les organisations CGT et SUD dénoncent cette pratique.

En effet l'établissement ne garantit plus aux agents de pouvoir se garer pour prendre leur service à n'importe quel horaire, du fait de stationnement tampon ou d'utilisation du parking CHU comme parking relai ou comme parking de la faculté.

Nous vous demandons donc dans un premier temps de procéder au remboursement des frais engagés par ces agents du fait d'une déficience d'information du CHU.

En effet, si la carte professionnelle de parking pré existante était encore en service, les agents auraient pu être joints. Nous vous demandons de recommencer à délivrer à chaque agent une carte de stationnement (nom de l'agent, n° du véhicule, n° de poste de travail) puisque les agents qui ont pu être joints ont eu la possibilité de déplacer leur véhicule.

S'agissant d'un sujet récurrent évoqué lors d'instances nous vous redemandons avec insistance que le personnel dispose d'un parking qui lui soit entièrement dédié, dimensionné pour ce faire.

Nous ne pouvons nous cacher derrière le plan mobilité, s'agissant de personnel en partie posté alors même que les transports en commun ne couvrent pas ces plages horaires et qu'un grand nombre d'agents habitent hors agglomération.

Dans l'attente de votre réponse, recevez Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.

Pour la CGT  
Philippe PLANE

Pour SUD  
Marie-Anne BARLOT